

Extrait de la Déclaration Liminaire CTPS du 24 mars 2010

(...)Les résultats des élections régionales et les manifestations d'hier indiquent que le contexte social continue de se dégrader. Les attaques gouvernementales sur la protection sociale sont incessantes, les provocations contre les fonctionnaires se multiplient, et les dégâts occasionnés par la mise en place de la DGFIP s'accumulent. A cela s'est ajouté le blocage brutal de Sieur PARINI, le 16 février, sur les discussions « carrières - statuts ».(...)

(...)Et à la DNEF, avec près d'un agent sur 4 en grève, la direction ne peut pas nous dire qu'ils sont satisfaits de leur situation. Ainsi lors du séminaire BII, le directeur a pu voir que les agents avaient beaucoup d'interrogations sur leur avenir et leur métier. Si les agents ont pu apprécier son intervention qui s'avérait nécessaire, certaines de ses réponses n'ont pu les satisfaire. Ainsi dire que le directeur n'est pas psychologue et que si les agents ne sont pas content, ils peuvent quitter la DNEF, montre bien un déni du malaise des agents.

De même, certaines formulations ou insinuations laissent planer le doute sur la considération du directeur vis à vis des agents de BII. Vous ne pouvez contester certains propos puisqu'ils sont repris aussi par certain de vos chefs de service qui voudraient « se débarrasser des canards boiteux ».

Nous ne pouvons accepter ces insinuations et ces propos ! Nous dénonçons ces termes ainsi que toutes ces petites phrases assassines formulées souvent par une communication par mail excessive. Nous voudrions juste vous rappeler qu'en juin 2009, le rapport annuel de la médecine de prévention faisait état de 1 872 situations de souffrance et 35 cas de suicide dont 5 sur le lieu de travail.

Nous dénonçons aussi tous les objectifs mathématiques individuels fixés aux agents lors des comptes rendus d'entretien et nous vous demandons d'indiquer clairement à vos cadres que seuls des objectifs par service sont fixés.

Concernant les BIR, le directeur du contrôle fiscal a bien confirmé leur crainte : la remise en cause de leur rôle pilote en matière de carrousels, et l'insistance sur leur réactivité qui peut laisser croire qu'elles en manquent. Là aussi, l'administration remet en cause la raison d'être des BIR, le métier et les compétences de ses agents. Non M. Le Président, le carrousel n'est pas mort, il perdure toujours. (...)

(...)L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires demande le rétablissement de la mission documentation à la DNEF suite au rapport de la Cour des Comptes. M. GAUTHIER a indiqué qu'effectivement les directeurs de la DNEF avaient été trop loin ces dernières années sur la suppression de cette mission, longtemps apprécié par l'ensemble des services de la DGFIP.

Enfin, nous vous demandons de libérer les murs invisibles qui se sont installés entre les différents services à l'intérieur même de la DNEF. Pour être efficace, l'information doit circuler et ne doit pas être gardée entre les mains de quelques personnes. Nous demandons plus de communication sur des dossiers emblématiques, plus de réunions entre les différents intervenants possibles sur tel ou tel dossier. Nous pensons que le temps où chacun travaillait de son côté doit être révolu.

Monsieur le Président, nous reconnaissons que vous n'êtes pas comptable d'une situation voulue par vos prédécesseurs. Nous sommes prêt à accorder du crédit à vos projets mais le temps presse.

Modifier les structures, créer des cellules spécifiques ou modifier celles existantes ne suffit pas pour créer une dynamique si aucun diagnostic et aucune solution n'est apporté aux agents quand à la réalité de leur mission et leur méthode de travail et qu'aucune conséquence n'est tirée des problèmes rencontrés et identifiés.

La DNEF et ses agents ont déjà perdu trop de temps. Sans préjuger de l'avenir, les agents espèrent que leur condition de travail s'amélioreront et que l'impulsion donnée permettra à la DNEF d'assurer sa véritable mission de lutte contre la fraude. L'UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires et les agents demandent non seulement d'être écoutés mais surtout d'être entendus lorsqu'ils démontrent leur volonté d'exercer cette mission.

**VOUS POUVEZ DEMANDER A VOTRE CORRESPONDANT
L'ENSEMBLE DE LA DECLARATION LIMINAIRE.**

COMPTE RENDU DU CTPS DU 24 MARS 2010

Sur le dialogue avec les agents :

Sa volonté c'est d'associer les agents au dialogue social. Ainsi le séminaire des BII c'est du dialogue social car cela permet aux agents de s'exprimer.

Il estime que du dialogue avec les agents il y en a tous les jours. Il reconnaît que tout changement conduit à du stress. C'est pour cela qu'il faut communiquer sur ce que l'on va faire car cela permet de rassurer les agents. Par contre il a reconnu que l'administration était limité pour lutter contre toutes les formes de stress.

Le dialogue doit aussi se faire avec le chef de service via la DPA. Les agents doivent faire remonter leurs problèmes.

Sur les objectifs:

Tout part d'un constat : les résultats de l'année dernière ont été décevants et nous ne devons plus connaître une telle situation. S'il ne veut pas se focaliser sur des objectifs mathématiques et s'il ne faut pas une dictature des chiffres, il reconnaît que les agents ont besoin d'avoir des petits cailloux pour avancer. Les objectifs globaux doivent se partager au niveau individuel, mais il a reconnu que les agents pouvaient travailler sans avoir les résultats escomptés.

Ainsi cela va en contradiction totale avec la note d'orientation de l'ancien directeur. Malgré le fait que dans le même service des agents aient des objectifs chiffrés précis et d'autres non, cela ne le gêne guère. N'est ce pas là une façon détournée de « montrer en exemple » certains agents ?

Sur la réorganisation des BNI :

Les portefeuilles et l'organisation ne doivent pas rester figées mais s'adapter à la fraude.

Il faut des connaissances plus spécialisées, c'est ce qui va être apporté par les stages de perfectionnement.

Sur les BIR :

S'il devait y avoir une note d'orientation ce serait la note de la DG de 2008 sur le pilotage carrousel par la DNEF. Il a noté un décalage entre ce qui est indiqué sur la note et ce qui est fait. Les BIR sont le « bras armé de la DNEF ». Il y a une demande de la DG de « tester » les tendances frauduleuses, mais le contrôle « méthodologique » concernera peu de dossiers. Un séminaire est prévu avant le début de l'été.

Sur le départ des chefs de service des BIR, il n'est pas inquiet, plusieurs candidats se sont montrés intéressés par ces postes.

Sur les tableaux de bord :

Le directeur a été interloqué quand les OS lui ont indiqué que les agents devaient servir les tableaux de bord et que pour certains d'entre eux remplir le tableau de bord était un objectif !

Il a indiqué que les tableaux de bord devaient rempli que par le seul chef de service.

Sur l'informatique :

Le directeur nous a confirmé que les services informatiques du RDC remonteront pour des raisons de sécurité et qu'il veut regrouper les services de direction au 5^{ème} et 6^{ème} étage.

Une réflexion va être lancée sur le statut des personnes travaillant sur certains fichiers informatiques.

Le logiciel SADEL qui a coûté près de 200 000 € pourrait se retrouver au placard, son intérêt n'ayant pas encore été démontré.

Nouveautés :

Le directeur a annoncé des « clubs » de réflexions sur certains services et problématiques. Ces clubs devraient réunir essentiellement des agents qui feront remonter les problèmes rencontrés lors des interventions ou des problématiques fiscales.

Nous ne pouvons qu'approuver cette décision qui permettra de faire tomber « les murs invisibles » qui se sont installés entre chaque service de la DNEF.